

Obligation d'entretien et de réparations des dommages

Dans l'hypothèse où ces obligations ne seraient pas assurées, elles vous seront facturées. Ci-dessous la liste non exhaustive ainsi que leur **coût estimatif** (hors frais de déplacement) :



Reboucher proprement les trous.

4€ TTC*



Nettoyer, détartrer la robinetterie.

8 € TTC par élément*



Nettoyer les bouches VMC.

22€ TTC*



Fournir un justificatif du dernier entretien de chaudière.

150 €TTC
pour un entretien classique*



Nettoyer les traces sur les murs qui ne relèvent pas d'une usure normale.

25€ / m²*



Remplacer les douilles/ les ampoules/les spots si devenus hors-service/fiche DLC.

Douille 5 € TTC
Ampoule 5€ TTC
Ampoule LED 22 € TTC*



Restituer l'ensemble des clés badges et des émetteurs remis à l'entrée et en état de fonctionnement.

Clé BAL 17€ TTC
Clé plate 25€ TTC
Clé sécurisée 100 € TTC
Emetteur garage 75 € TTC
Badge Vigik 48 € TTC*



Entretien et tailler les espaces extérieurs à usage exclusif (tonte, taille des végétaux...).

Tonte au forfait 70 € TTC
Taille 15 € TTC par mètre linéaire*



Ne pas laisser de mobilier/tringle dans le logement et les annexes.

150 € TTC au mètre cube*



Retirer tout adhésif collé lors de votre location.

12 € TTC par sticker*



Remplacer les carreaux cassés.

Faïence murale 60 € à l'unité
(y compris joint)
Carrelage au sol 185 € à l'unité
(y compris joint)*



Changer les joints de la salle de bain/cuisine.

Joint silicone lavabo ou évier 25 € TTC
Joint silicone douche ou baignoire 35 € TTC*